



COMPTE RENDU du CSE mensuel du 30 avril 2019

Mardi 30 avril a eu lieu la réunion mensuelle du C.S.E, la direction était représentée par C. Loyer et E. Enouf.

COMMANDES-FACTURATIONS-CARNET-STOCK :

Au 25 avril 2019 les commandes étaient de **158,9** VI/jour. Détail des gammes : **93** VI / jour pour la **Gamme P2683** dont : **Gamme T** 66,5 VI /jour.

Gamme chantier C 19,8 VI / jour. **Gamme chantier K** 6,8 VI / jour. **65,9** VI / jour pour la **Gamme D (distribution)** dont : **Midlum** : 42,9 **Midlum EURO3/5** : 3,4 VI / jour. **FE/FL** : 22,9 VI / jour.

Le Carnet de commandes était de 11929 VI. Le Stock de : 1733 VI et les facturations: 169 factures/jour.

C. Loyer a commenté ces chiffres, pour la gamme MD/MHD les parts de marché du groupe sont en replis avec - 2,3% de part de marché comparé à la même période en 2018. Pour la gamme HD les parts de marché restent stables seul Volvo est en recul avec - 1,4% de part de marché.

Cadences :

Montage : 82 VI/jour. **Tôlerie W800** : de 161 à 150 CAB/jour à partir du 27/05.

Tôlerie P2683 : 136 CAB/jour. **Peinture** : de 297 à 286 CAB/jour.

Garnissage Midlum : 143 CAB/jour. **Garnissage P2683** : 136 CAB/jour.

Garnissage Kerax : 5 à 7 CAB/jour à partir du 02/05.

C. Loyer a indiqué qu'il y aurait très probablement une baisse de cadence à la rentrée des congés d'été au secteur Garnissage P2683 sans toutefois donner plus d'information.

Heures supplémentaires MD/MHD :

La direction a informé les représentants du CSE de son intention d'augmenter le nombre de jours impactés par les heures supplémentaires au garnissage et services associés MD/MHD en ajoutant quatre jours de plus à ceux déjà programmés, ce qui ferait des heures supp du 3 juin au 14 juin inclus. Pour **Sud Solidaires** c'est inacceptable d'imposer ainsi le travail à la carte en ayant comme seul argumentaire une prise de commandes, déjà quand il s'agissait de faire des heures supp pour raisons exceptionnelles (panne, retard de livraison...) **Sud Solidaires** émettait un avis défavorable. Maintenant que la direction use et va abuser de ce système pour flexibiliser le travail, **Sud Solidaires** va changer de stratégie, aussi...



Informations/consultation :

Les membres du C.S.E ont élu les représentants du site de Blainville au Comité Social et Économique Central de Lyon. Ont été élus comme titulaires, Miguel Lefrancois (SUD), Gregory Matias (CFE/CGC) et comme suppléants Loïc Derriant (CFDT), Nicolas Vauquelin (CGT), Laetitia Renouard (CFE/CGC), Stéphane Scelles (CFDT).

Embauches :

Au 1^{er} avril, il y a eu 77 embauches réalisées sur les 100 programmées, nous avons demandé à la direction que les dernières embauches se fassent le plus rapidement possible, pour **Sud Solidaires** ce n'est pas normal de mettre autant de temps quand on connaît le nombre de salariés précaires sur le site ou en attente à l'extérieur. Quant au plan d'embauche à venir la direction est plus que prudente sur le sujet et pour **Sud Solidaires** cela ne présage rien de bon pour faire diminuer la précarité sur le site.

Journée porte ouverte :

La direction a informé le CSE de sa décision de ne pas organiser de journée « porte ouverte » du site en 2019. En revanche elle a décidé de reconduire la « journée famille », elle permettra à ceux qui le souhaitent de faire découvrir à leur famille leurs lieux de travail, les inscriptions vont débiter d'ici peu de temps.

Et les chats alors ! :

Sud Solidaires est une nouvelle fois intervenu pour demander à la direction des explications sur ses méthodes de captures des chats errants sur le site. La direction a enfin pris la mesure de la gravité de la situation et a reconnu que le prestataire utilisé n'était pas le bon. Depuis que la direction a été informée de cela aucune capture a été réalisée, elle dit aussi vouloir travailler le sujet avec des associations de défense animale, pour **Sud Solidaires** c'est une bonne chose et c'est certainement la meilleure manière de faire.



Prime gilets jaunes : **Sud Solidaires** demande le maintien de cette prime, conformément à l'annonce du chef de l'état !!!

Jeudi 25 avril le chef de l'état annonçait la reconduction de la prime exceptionnelle défiscalisée « sans charges ni impôts » versée aux salariés (Prime gilet jaune). L'objectif de cette prime est selon lui... *pour que le travail paye... et contribuer ainsi à « corriger les injustices »*. Dixit le président... Cette prime s'adressait à ceux dont la rémunération en 2018 était inférieure à trois Smic, soit environ 3.600 euros net. *(Toujours selon les dires du gouvernement)*.

Pour **Sud Solidaires** ce ne serait qu'une juste rétribution dans une entreprise qui empêche année après année de gros dividendes. Nous demandons le maintien de cette prime !!!

Sud Solidaires demandera dès ce mois-ci, dans un courrier officiel à la direction générale, le maintien de cette prime de 800 euros (ou plus) pour début 2020.